

B P C E
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 242 487 090 €
Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris
RCS Paris n° 493 455 042

Extrait du procès-verbal
du conseil de surveillance du 5 mai 2026

IV- Fin de mandat et nomination de membres et censeurs du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance,

Vu les articles 21 et 23.2 des statuts et 3.2 du règlement intérieur,

Vu l'avis du comité des nominations,

Prend acte de l'examen par le comité des nominations de l'ensemble des critères lui ayant permis de procéder à une évaluation approfondie et documentée de l'aptitude de Monsieur François de LAPORTALIERE,

Constate que les conflits d'intérêts potentiels ou avérés déclarés par Monsieur François de LAPORTALIERE ne sont pas de nature à compromettre l'exercice de sa liberté de jugement et d'entraver sa capacité à adopter des décisions objectives et impartiales visant à répondre au mieux aux intérêts de BPCE et du Groupe et à exercer ses fonctions de manière indépendante et objective,

Constate que Monsieur François de LAPORTALIERE remplit les critères d'honorabilité, d'intégrité et d'indépendance d'esprit, de compétence et de disponibilité requis,

Nomme en conséquence, en qualité de membre du conseil de surveillance, Monsieur François de LAPORTALIERE, président du directoire de la Caisse d'Epargne Ile-de-France à compter du 6 mai 2026, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur Monsieur Didier PATAULT, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029,

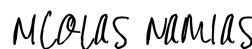
Décide que le mandat de Monsieur François DE LAPORTALIERE prendra effet à compter du 6 mai 2026.

Cette nomination sera soumise à ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le 7 mai 2026
Le Président du directoire

Signé par :



81CF71DFD28E404...

Nicolas Namias